

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session Budget Primitif, jeudi 4 mars 2021

Délibération 01.014 : soutien à l'autonomie à domicile

Intervention de Nadine Barthe

Conseillère départementale

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Je voudrais intervenir sur les métiers de l'aide à domicile et sur quelque chose qui n'apparaît pas clairement dans le rapport mais que vous avez évoqué dans le cadre des Assises de l'autonomie : l'attractivité des métiers de l'aide à domicile.

L'augmentation des taux d'encadrement de 2% tous les 6 ans en année électorale ne saurait, pour nous, élus de gauche, constituer une réponse sérieuse au manque d'attractivité des métiers de l'autonomie. C'est indispensable mais ne répond pas suffisamment aux difficultés de recrutement et d'attractivité de ces métiers.

En tant que chef de file des solidarités, le Département a eu un rôle de levier à jouer sur l'ensemble des financeurs, afin qu'un effort important puisse être apporté sur le taux horaire. C'est la seule manière convaincante de proposer une rémunération plus importante et je dirai même plus digne, aux personnes qui exercent ces métiers pénibles et peu valorisés.

Alors, nous avons appris lors de la 1^{ère} commission, que des axes de réflexion sont déterminés. Nous sommes surpris, en tant qu'élus de l'opposition, légitimés par le suffrage universel à l'égal de tous nos autres collègues, de ne pas avoir été associés ni même informés de ces ateliers. Nous avons fait part de notre position par courrier la semaine dernière avant le comité de pilotage devant entériner des décisions déjà prises.

Cette problématique est trop importante pour se résumer à une opération de communication, sans tenir compte des propositions que nous avons pu vous faire lors de nos différentes interventions et des remontées de terrain. Nous vous avons demandé un état des lieux objectif de l'évolution des structures de gestion publique, associatives et privées depuis 6 ans alors que ce secteur a connu une privatisation considérable dans la période, qu'en est-il ?

La légèreté avec laquelle la question de l'attractivité des métiers de l'aide à domicile est traitée tant sur la forme sans diagnostics des véritables causes que sur les contenus perçus des fiches action énoncées ne nous convainc pas d'un résultat à espérer.

Ce n'est pas à travers des plaquettes ou une campagne de communication que ces métiers seront plus attractifs. C'est bien en considérant enfin que ces métiers doivent être rémunérés à leur juste valeur, que le Département doit les accompagner par des mesures spécifiques, comme cela se fait d'ailleurs pour la Présence médicale, que ces problématiques pourront être abordées. Il est presque indécent, pour les personnes qui ont besoin de ces services, tant pour celles et ceux, et ce sont souvent des femmes, qui exercent ces métiers, de leur proposer si peu de mobilisation de l'Institution départementale.

Pour ces raisons, Monsieur le Président, nous nous abstenons sur ce dossier.

Je vous remercie.

Nadine Barthe